

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{les}
NIVERLET, Libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — — Express.
2 — 58 — — — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — — Omnibus.
6 — 36 — — — soir, Omnibus.
8 — 58 — — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La partie officielle du *Moniteur* contient un dé-
cret qui accorde jusqu'au 1^{er} janvier 1856 pour sou-
mettre au visa pour timbre et à l'enregistrement,
sans droits en sus ou amendes, les actes sous-seings
privés y désignés. Voici le texte de ce décret :

NAPOLÉON, etc.

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'Etat
au département des finances,

Vu le 1^{er} alinéa de l'art. 3 de la loi du 23 mars
1855 sur la transcription hypothécaire, ainsi conçu :

« Jusqu'à la transcription, les droits résultant
des actes énoncés dans les articles précédents ne
peuvent être opposés aux tiers qui ont des droits sur
l'immeuble, et qui les ont conservés en se conformant
aux lois; »

Vu l'art. 11, portant que la disposition de l'art. 3
n'est pas applicable aux actes ayant acquis date cer-
taine avant le 1^{er} janvier 1856, et que leur effet
sera réglé par la législation sous l'empire de la-
quelle ils sont intervenus;

Voulant lever les obstacles qui pourraient s'op-
poser à la régularisation des actes sous signatures
privées,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Il est accordé jusqu'au 1^{er} janvier 1856,
pour soumettre au visa pour timbre et à l'enregis-
trément sans droits en sus ou amendes, les actes
sous-seings privés translatifs de propriété immobi-
lière ou de droits réels susceptibles d'hypothèques,
ou constitutifs d'antichrèse, de servitude, d'usage
ou d'habitation, et tous les baux de biens immeu-
bles.

Art. 2. Cette disposition ne s'applique qu'aux
contraventions existantes au jour de la publication
du présent décret.

On écrit de Londres, 27 septembre, à l'*Emanci-
pation* de Bruxelles :

« L'échec subi par les Anglais au Redan continue
de produire en Angleterre un effet d'autant plus fâ-
cheux, que l'opposition politique s'en est fait une
arme nouvelle contre l'administration qui préside

aux affaires du pays. Le rapport du général Simpson
est, on ne peut le nier, bien concis pour une ac-
tion militaire aussi importante que l'attaque de
cette puissante redoute, et, en l'absence de détails
officiels, c'est naturellement ceux des correspon-
dants extraordinaires que l'on admet, avec des in-
terprétations plus ou moins partiales.

« L'opposition, se basant sur cet échec, reproche
au Gouvernement de n'avoir en grande partie envoyé
en Crimée, dans ces derniers temps, comme sim-
ples soldats, que des hommes sans énergie aucune:
la lie, en quelque sorte, des villes, et les indivi-
dus de la campagne trop paresseux pour s'occuper
aux travaux des terres; à l'entendre, l'adminis-
tration actuelle de la guerre est même plus incapable
que la précédente de former de bons soldats, et,
dans son personnel, absolument impuissante à con-
cevoir aucune mesure en harmonie avec la grandeur
de sa mission et les besoins de la guerre.

« Une telle polémique fait peur à bien des gens,
car c'est perdre de vue que l'assaut du Redan avait
été signalé d'avance comme une des opérations les
plus périlleuses du siège, comme ayant par anticipa-
tion contre elle de nombreuses chances d'insuc-
cès, et qu'on ne peut refuser certainement de re-
connaître un courage héroïque aux troupes d'assaut
jeunes ou vieilles, qui, pendant une heure environ,
ont lutté corps à corps dans un étroit espace dont
les cadavres et les blessés des deux armées élevaient
de plus en plus le sol. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, samedi 29, 6 heures du soir. — « On
a reçu des nouvelles de Constantinople du 20. Des
mesures étaient combinées pour dégager la passe de
Sébastopol. On dit que l'on se servira des machi-
nes explosives, sous-marines, prises à Kertch, en
même temps que les flottes alliées, forçant l'entrée
du port, bombarderaient les forts du nord.

« Un *Te Deum* a été chanté dans la cathédrale de
Sébastopol, en présence du maréchal Pélissier. Une
autre église a été cédée aux Anglais.

Marseille, 29 septembre. — « Le *Vatican* ap-

porte des nouvelles de Constantinople du 20. Sébas-
topol a reçu une garnison française; deux régiments
sont logés convenablement, surtout du côté de la
Quarantaine.

« Des batteries ont été installées pour répondre au
feu du fort Constantin.

« Les forts de la Quarantaine et de Saint-Nicolas
sont demeurés debout.

« L'état du général Bosquet s'est amélioré. Celui
des généraux Trochu et Bourbaki n'inspire pas d'in-
quiétude. Le général de Mortemar est forcé, pour
raison de santé, de revenir à Constantinople.

« Les journaux confirment que le général Mei-
gnan est mort des suites de ses blessures.

« Le maréchal Pélissier est acclamé partout où il
paraît. »

Londres, dimanche 30 septembre. — « Suivant
l'Observer, on ne doit pas s'attendre à recevoir
des nouvelles des généraux alliés, avant qu'il y ait
réellement quelque chose de fait, ce qui probable-
ment ne sera pas long. Les alliés sont complètement
résolus à poursuivre l'ennemi, jusqu'à ce qu'il soit
définitivement battu et qu'il évacue la Crimée. Ce
programme sera exécuté rigoureusement. » —
Havas.

La lettre suivante, adressée au *Courrier du Havre*
par M. Félix Sicard, capitaine au long cours, ren-
ferme de curieux détails sur la situation actuelle de
Sébastopol :

Ruines de Sébastopol, jeudi 13 septembre
1855, quatre jours après la conquête.

Vous m'avez souvent demandé des renseigne-
ments sur Sébastopol; il m'était à peu près impos-
sible de vous parler sciemment de cette ville lors-
qu'elle était vivante; mais je puis, aujourd'hui,
vous parler de ses ruines, car je viens de parcourir,
pendant cinq heures, les débris encore fumants
de cette grande cité.

Toute la côte méridionale du grand golfe de Sé-
bastopol est au pouvoir de nos armées. Cette côte,
qui comprend les faubourgs, l'arsenal et la ville
elle-même, offre aujourd'hui le tableau le plus
complet, le plus désolant, des désastres de la

FEUILLETON

LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite.)

Dès que le vieux receleur, qui, comme on le voit,
faisait ses rapports à la police, eut dit paru, la figure de
M. Meadows changea, elle s'épanouit; ses traits fatigués
s'animent d'une teinte de bonheur, et les bras tendus
il s'avança vers la jeune femme. La gypsie ne parut pas
disposée à se prêter à cet accès de tendresse.

— Meadows, dit-elle, vous savez que je ne vous aime
pas, ou que du moins je ne vous ai pas aimé jusqu'ici;
parlons raison, s'il vous plaît, si je viens chez vous en
plein jour, si je me suis exposée à rencontrer ce vieux
coquin de Sharples, c'est pour affaire sérieuse.

— Ma petite bohémienne, répondit le galant Meadows,
en voulant passer sa main sous le menton de miss Helen,
je viendrai après Lovel, j'attendrai que le règne de ce
misérable Ecossais soit fini.

— Il est fini, il est passé, dit la jeune femme, je ne
compte plus voir M. Lovel ni dans ce monde ni dans
l'autre.

— Vous autres, Bohémiens, vous ne croyez pas à un
autre monde.

— C'est possible, Meadows.

— Eh bien, ma reine, reprit l'agent de police, je se-
rai votre roi, et nous ferons bénir notre mariage par le

chef de votre tribu; en attendant, je veux vous payer le
dîner des fiançailles. Je vais vous conduire à King's-
Head-Taverne; nous y mangerons des pois au lard, un
vrai repas de reine, Helen.

Pour entendre la plaisanterie de M. Meadows, il faut
savoir qu'Elisabeth, avant de régner sur l'Angleterre,
fut prisonnière à la Tour de Londres, et qu'au sortir de
prison, elle entra à la taverne de King's-Head et y man-
gea des pois au lard. On conserve encore dans cette ta-
verne le plat où ils furent servis; ce plat figure aujour-
d'hui dans la principale salle de King's-Head, il est placé
au-dessus d'une cheminée, à côté du portrait d'Elisab-
eth.

Les pois au lard ne tentèrent pas miss Helen: elle dé-
noua son chapeau, le jeta sur un meuble et s'assit sur un
fauteuil.

— Meadows, dit-elle, regardez-moi bien. Ouvrez
bien les yeux, Meadows, ne faites pas comme le chat
qui ferme à demi les paupières, au moment où il va sa-
uter sur sa proie.

L'agent obéit à cet ordre assez singulier, et il fut
frappé de l'altération des traits de la jeune femme; elle
avait le front pâle, les joues décolorées, les lèvres vio-
lettes, et une anxiété extraordinaire se peignait dans
ses yeux.

— Qu'y a-t-il, lui dit-il; quelles mauvaises nouvelles
apportez-vous?

— Je voudrais savoir qui vous êtes, Meadows, et quel
arrangement on peut faire avec vous.... Vous dites que
vous m'aimez; vous avez aimé aussi Lucy Sandler, et,
depuis hier, la pauvre fille est à Newgate: Dieu sait si
elle en sortira, et pour aller où, je vous le demande?

— Lucy a été arrêtée hier par Hunger et non par moi,
sur la plainte d'un vieux tailleur de New-Street, un
nommé Gower, auquel elle a volé deux cents livres
sterling et dix ou douze guinées. Elle a été assistée dans
ce vol par le petit Bobbe, que vous connaissez très-bien,
Helen.

— Il est possible que le marchand tailleur ait fait une
plainte, répondit Helen, mais qui a dénoncé Lucy San-
dler?

— Ma gypsie, ma reine, dit en riant Meadows, allez
le demander à Hunger, moi je l'ignore.

— Vous le savez, Meadows, c'est un homme de qui je
dépends, et sous la dépendance duquel vous vous êtes
mis vous-même; car vous êtes chair et poisson: vous êtes
en même temps un morceau de bœuf et un morceau de
saumon, comme dit le petit Bobbe, que vous connaissez
aussi bien que moi.

— Je ne vous comprends pas miss, dit M. Meadows,
en se pinçant les lèvres.

— C'est bien facile, Meadows, il s'agit de savoir si
demain je serai libre.

— Libre comme l'air, miss, je vous en réponds.

guerre. Les ruines couvrent un espace immense, et quelles ruines!... De toutes les maisons et habitations élégantes qui remplissaient les faubourgs et la ville, pas une n'est restée intacte. La plupart sont devenues des monceaux de débris; d'autres n'ont plus que les quatre murs; les larges routes non pavées qui forment les rues de Sébastopol sont jonchées de débris de maisons, de meubles brisés, de ruines de toutes sortes. Je ne vous parlerai pas des centaines de cadavres qui jonchaient les rues, les cours, les jardins, et que nos soldats s'occupent de tous côtés à enterrer; à côté des cadavres sont des milliers de boulets et de bombes.

Pour vous faire une idée de la ruine et du désastre de Sébastopol, à ce déluge de feu et de fer qui est tombé sur la ville, il faut ajouter l'incendie mis de tous côtés par les Russes dans leur fuite, et les nombreuses mines préparées depuis long-temps qui sautent à chaque heure du jour, réduisant en poudre les maisons où elles ont été faites. C'est une seconde édition de l'incendie de Moscou.

La défense de Sébastopol a été grande et héroïque, mais barbare. Les Russes ont abandonné, non plus une ville, mais un monceau de ruines.

Ce n'est que de près qu'on juge du véritable état des choses. Ainsi, de loin, une partie de Sébastopol, le grand faubourg des casernes, paraît encore debout. C'est au point que nos soldats s'y sont mépris eux-mêmes le jour de l'assaut. Mais quand on approche, quand on circule au milieu de ces maisons, qui n'ont tout au plus que leurs quatre murailles; quand on voit ces grandes casernes, l'ornement de Sébastopol, dévorées par l'incendie, les planchers écroulés, les débris remplis de cadavres, de vêtements, de meubles, de papiers, etc., alors on se rend compte de la destruction complète de cette ville, qui fut un des plus beaux fleurons de l'orgueilleux empire russe, mais qui n'existe plus que de nom.

Nos batteries les plus avancées ont été certainement bien ravagées par les boulets et les bombes; mais les endroits de défense des Russes semblent brûlés par un volcan. Les mamelons qu'on appelle bastion du Mât, bastion Central, grand Redan, petit Redan, et surtout le mamelon, plus important et plus élevé, appelé Malakoff, sont labourés sillonnés, creusés en tous sens par les milliers de projectiles qu'ont lancés nos batteries. C'est un effet d'une horreur sublime.

Il y a un point d'où l'on voit dans tout son ensemble et presque tous ses détails cet effrayant tableau. C'est au sommet de la belle et vaste colline sur laquelle était bâti Sébastopol.

Les batteries françaises et russes semblent se confondre dans la partie sud. A vos pieds et tout autour de vous, les ruines qui furent Sébastopol; à l'est, la baie de l'Arsenal, dévastée par le feu; au nord et à côté, dans le grand port, s'élèvent les mâtures des vaisseaux russes qui ont sombré aussi par le feu d'enfer de nos batteries.

Sur la côte nord, encore occupée par les Russes, nous voyons les forts du rivage et les forts du nord lancer de temps à autre quelques boulets aux visiteurs imprudents ou à nos sentinelles.

Les Russes montent la colline, escortant du rivage au sommet une foule de convois. Nous les voyons travaillant à se retrancher sur les hauteurs

pour rendre le séjour du port et des ruines de Sébastopol à peu près inhabitable; mais voilà que des batteries françaises se démasquent et les gênent considérablement dans leur travail.

Pendant que nous tournons au nord, le long du rivage, la colline où fut Sébastopol, un boulet russe, parti du fort Constantin, en face, vient renverser de son cheval un officier anglais qui était à côté de nous. Pour éviter un second couplet de cette étrange chanson, nous entrons dans les ruines du jardin du gouvernement, et, à peine avons nous dépassé un groupe de trois maisons, qu'une mine les fait sauter et lance une pluie de débris. Aucun de nous n'est étonné, car nous étions prévenus. Quelques minutes après, nous nous arrêtons dans une allée d'acacias que le versant de la colline a garantie. L'idée nous vient de déjeuner dans cette allée, où ont dû se promener les personnes les plus élégantes de Sébastopol, et surtout Menschikoff et sa famille. Sur deux meubles, sortis de la cave d'une maison en ruines, nous installons nos petites provisions.

Les créneaux du fort Constantin nous apparaissent encore à travers les branches d'acacias. Une fumée paraît, un boulet siffle à travers les branches et nous fait dresser les oreilles. Un second boulet vient nous faire avaler de travers, et, au troisième, nous jugeons prudent de nous mettre à l'abri derrière une batterie russe située dans l'intérieur de la ville.

Pour compléter leur défense, les Russes avaient établi diverses batteries à l'angle de certaines rues et dans les positions les plus avantageuses; mais elles n'ont nullement servi. Dès que nos soldats se sont emparés de Malakoff, ils ont été saisis d'une terreur panique, et, dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 septembre, ils ont passé sur le côté nord du grand port.

Ils ne seront pas longtemps tranquilles, car ils vont, au premier jour, se trouver pris entre deux feux.

L'Arsenal, comme la ville, a été complètement dévasté.

Ainsi, de cette ville élevée comme un fort menaçant pour le monde méditerranéen, de cet arsenal où s'accumulaient depuis un demi-siècle tant de projectiles, de cette flotte orgueilleuse qui semblait vouloir commander à toutes les flottes, il ne reste plus que des vaisseaux sombres, des monceaux de débris, de ruines et de cadavres. Félix SICARD, Capitaine au long cours.

FAITS DIVERS.

L'émir Abd-el-Kader est venu visiter l'Exposition universelle. Conformément aux ordres de S. A. I. le prince Napoléon, M. le Play, commissaire général, lui a fait les honneurs du palais de l'industrie et lui a montré dans cette première visite les produits les plus intéressants exposés dans le palais principal, dans la galerie du Panorama et dans la galerie du Quai.

L'émir était accompagné du commandant Boissonnet, qui lui servait d'interprète, de l'ancien Caïd de la province de Constantine, son beau-frère, et d'autres arabes qui partagent sa fortune depuis plusieurs années.

L'aspect de la nef où sont réunis les chefs-d'œuvre des nations, l'a vraiment impressionné. Abd-el-Kader a examiné avec beaucoup d'intérêt les produits exposés par la Turquie, Tunis et les Indes orientales, où il a été conduit tout d'abord. Il s'est arrêté longuement devant l'horloge destinée à la Cathédrale de Besançon, exécutée, comme, on le sait, par un simple ouvrier.

Les diamants de la Couronne et les produits des manufactures impériales des Gobelins et de Sevres ont aussi longuement captivé son attention.

Dans cette longue visite, l'émir a plusieurs fois exprimé sa surprise et son admiration, et a dit à M. le commissaire général, en prenant congé de lui et en le remerciant de l'empressement qu'il avait mis à lui faire voir toutes ces merveilles: *Ce lieu est le palais de l'intelligence animée par le souffle de Dieu.* — Havas.

— La nouvelle de la prise de Sébastopol et de l'immense matériel en bronze qu'elle renfermait a été reçue avec enthousiasme à Cherbourg et a inspiré aux habitants de cette ville une pensée des plus heureuses et qui, nous l'espérons, sera réalisée. On sait que la ville de Cherbourg fait ériger sur la rade une colossale statue équestre de Napoléon I^{er}, dont le modèle est exécuté, en ce moment, par M. Level. Les habitants de Cherbourg, par l'organe de leur maire, ont demandé à l'Empereur que le bronze nécessaire à la fonte de l'œuvre de l'artiste soit pris parmi les canons abandonnés par les Russes à Sébastopol. Si cette demande est accueillie, il sera curieux de voir l'image de Napoléon I^{er} reproduite par le bronze que le courage de nos jeunes soldats aura conquis dans les murs de la citadelle que l'orgueil russe avait déclarée imprenable. — Havas.

— On nous communique la lettre d'un officier du 29^e de ligne, blessé devant Malakoff, et qui écrit à sa famille, à la date du 11, les détails suivants, au milieu desquels se trouve la courte, mais expressive proclamation adressée par le Général de Mac-Mahon à sa division le lendemain de la victoire.

« Sébastopol, 11 septembre.

Enfin, Sébastopol est à nous. Les Russes, suivant leur habitude, ont en se retirant mis le feu partout et fait sauter une partie de ce qu'ils n'ont pu détruire; mais il reste encore en notre pouvoir plus de 3,000 pièces de canon de marine, sans compter celles qui sont dans les batteries. Nos pertes ont été grandes à Malakoff; le 27^e à 6 officiers tués et 19 blessés.

Le général Mac-Mahon, qui a été constamment en tête de sa division, n'a pas été blessé. — Son fanion a reçu 42 balles et deux boulets; tous les drapeaux des régiments sont criblés. — Voici l'ordre du jour adressé par le général Mac-Mahon à sa division après la victoire:

« Soldats!

» Je ne puis rester plus longtemps sans vous remercier de tout cœur de votre conduite à l'assaut de Malakoff; votre valeur a fait l'admiration de tous, votre succès aura son retentissement dans le monde entier.

» Pour moi, je serai fier toute ma vie d'avoir commandé, dans cette journée, d'hier, à de pareils soldats.

« Malakoff, le 9 septembre. MAC-MAHON. »

— Ou bien, continua la jeune femme, si vous me livrez au capitaine ou au sheriff?

M. Meadows leva les yeux au plafond et prit un air indigné.

— Dans le premier cas, dit encore miss Helen, Blackheath, l'excellent capitaine, me fera, sans doute, jeter dans la Tamise; dans le second, le sheriff m'enverra rejoindre Lucy Sandler à Newgate... Mais cela m'est égal.

En parlant ainsi, miss Helen se leva, prit la bouteille de rhum déposée sur le bureau de l'agent de police, rempli le verre qu'il venait de vider et l'avalait d'un trait.

— Vous n'êtes pas un parfait gentleman, Meadows, ce n'est que du rhum, l'eau-de-vie de France est trop chère pour vous.... Eh bien, Meadows, voulez-vous que nous allions manger des pois au lard à King's-Head?

Comme on le voit, l'agent de police pactisait avec les voleurs, et ce pacte était connu d'une des sujettes du capitaine; ce n'était pas là ce qui embarrassait M. Meadows, mais il craignait un piège. Le capitaine Blackheath était un homme redoutable et défiant, qui ne se fiait qu'à demi à ses amis les plus intimes et qui devait nécessairement regarder la complicité de l'agent comme douteuse, quoique chèrement payée. Miss Helen passait pour être très-avant dans ses bonnes grâces; c'était une bohémienne, c'est-à-dire qu'elle appartenait à une tribu sans foi: pourquoi le capitaine ne se servirait-il pas d'elle pour mettre à l'épreuve l'attachement d'un allié qui avait

assez de pouvoir pour le perdre?

— Laissons les pois au lard, dit M. Meadows, je vois bien que vous êtes venue pour quelque chose de plus sérieux.

— Je suis venue pour vous faire gagner mille livres sterling.

— Que nous partagerons?

— Non, vous garderez tout, Meadows.

L'agent de police ne croyait pas au désintéressement, il n'avait pas foi dans une affaire dont les bénéfices seraient pour lui seul. Il se leva, fit quelques tours dans son salon, puis s'arrêta devant miss Helen et la regarda avec attention. Celle-ci soutint ses regards d'un air impassible.

— Mille livres sterling! dit M. Meadows.

— Vous pourrez partager avec le capitaine, reprit la Bohémienne d'un air dédaigneux.

— Voyons, de quoi s'agit-il?

— Il s'agit d'un homme dont vous avez demandé des nouvelles au vieux Sharples, qui n'a rien voulu dire; moi je sais tout.

— Lovel, dit M. Meadows.

— Oui, Lovel.

— Il ne vaut pas trois guinées, reprit l'agent avec mépris, qui est-ce qui donnerait mille livres sterling pour lui?

— Le lord-maire, répondit la jeune femme.

— Vous me trompez, Helen.

— Si je vous indique le lieu où vous trouverez Lovel, dit miss Helen, vous verrez que je ne vous trompe pas.

— Dans la chambre du roi, peut-être, dit M. Meadows avec ironie et en se rapprochant de la bouteille de rhum, pour laquelle il professait un culte particulier.

— Non, vers le milieu de New-Street, vis-à-vis le magasin des *Ciseaux-Couronnés*, dans la maison du lieutenant Parker.

— Dans New-Street! s'écria l'agent de police, en quittant la bouteille qu'il tenait déjà, parlez, hélas! parlez, je vous écoute.

Les événements que nous avons racontés au commencement de cette histoire étaient connus de la police de Londres, et il n'en pouvait pas être autrement. Une espèce de combat nocturne, des coups de fusils tirés dans une des rues de la cité, tout un quartier plein d'épouvante, la lettre que le lieutenant Parker avait fait insérer dans le journal *The Age* et la plainte du tailleur Goves, tout cela avait mis en émoi les policemen, les inspecteurs, les sous-inspecteurs, les constables, les sheriffs et le lord-maire lui-même. On avait reconnu dans ces désordres inouis, la main des *gentlemen of way*, voleurs de nuit dont les membres redoutables désolaient les environs de Londres et les grands chemins, mais qui jusque-là avaient respecté la ville. Des gens aussi habiles que les complices du capitaine Blackheath ne s'exposaient

— M. le général Dulac, qui vient de rentrer en France, après avoir pris part à l'attaque du 8 septembre contre Sébastopol, a été mis, à raison de son âge, et conformément aux règlements militaires, dans le cadre de réserve, à la date du 31 août. M. le général Dulac avait demandé, toutefois, à être autorisé à rester à l'armée de Crimée jusqu'à ce que le siège de Sébastopol fût terminé.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

(Suite et fin.)

CENTIMES ADDITIONNELS.

Après avoir arrêté le contingent au principal de chacune des contributions, le Conseil doit déterminer dans quelles limites seront votés les centimes additionnels autorisés par les lois et nécessaires aux dépenses d'utilité départementale.

Ces centimes sont de deux sortes :

Les uns, appelés centimes obligatoires, ont pour objet de pourvoir aux dépenses ordinaires de la 1^{re} section du budget ;

Les autres, connus sous le nom de centimes facultatifs, sont destinés à faire face aux dépenses des autres sections du même budget.

CENTIMES OBLIGATOIRES D'UTILITÉ DÉPARTEMENTALE.

Ces centimes additionnels sont votés tous les ans par la loi de finances, le Conseil n'a donc point à en provoquer l'imposition.

Leur quotité, qui est de 17 4/10 pour 1855, ne sera plus que de 16 pour 1856.

Ces 16 centimes portent seulement sur le principal des contributions foncière et personnelle-mobilière.

CENTIMES FACULTATIFS D'UTILITÉ DÉPARTEMENTALE.

Le maximum de ces centimes est également déterminé chaque année par la loi des finances ; ce maximum, fixé à 7 c. 6/10 pour 1855, a été réduit à 7 centimes pour 1856.

CENTIMES EXTRAORDINAIRES ADDITIONNELS.

Ces centimes sont affectés aux dépenses d'utilité départementale ; ils sont autorisés par différentes lois ; déjà le Conseil a voté les 2 c. pour les dépenses de l'instruction primaire, les 5 c. pour travaux aux chemins vicinaux, aux termes de la loi du 21 mai 1836 ; en conséquence le conseil se bornera à voter 8 c. au principal des quatre contributions pour remboursement d'emprunt effectué pour travaux aux prisons d'Angers et aux routes départementales, en conformité du décret du 30 janvier 1852 ; 2° 2 c. au principal des quatre contributions directes pour la dépense du dépôt d'étalons d'Angers et les nouvelles constructions à faire à l'hôtel de la Préfecture d'après la loi du 9 juin 1853 ; 3° enfin, pour imposition extraordinaire applicable aux dépenses de chemins vicinaux, conformément à la loi du 29 juin 1854, un centime.

Il est donné communication au Conseil de la situation des emprunts du département.

De 1837 à 1846, le Conseil général de Maine-et-Loire avait contracté pour l'achèvement de ses routes départementales, anciennement classées, divers emprunts successifs s'élevant à la somme de 2,069,207 fr. ; tous ces emprunts sont aujourd'hui remboursés ; les seuls emprunts restant encore à

rembourser, et pour partie seulement, sont les suivants :

1° Un emprunt de 700,000 fr. autorisé par décret du 30 juin 1852, contracté pour la construction de nouvelles prisons à Angers, et l'exécution des routes départementales n° 14, 15 et 21 ; cet emprunt, contracté avec la caisse des dépôts et consignations au taux de 4 1/2 pour 0/0, est remboursable de 1854 à 1858 avec une partie du produit d'une imposition extraordinaire de 8 c. au principal des quatre contributions directes autorisée par décret du 30 janvier 1852 ;

2° Un emprunt de 260,000 fr. autorisé par la loi du 9 juin 1853, pour l'agrandissement du dépôt d'étalons d'Angers et la restauration d'une partie de l'hôtel de la Préfecture ; cet emprunt, contracté avec la caisse des dépôts et consignations à 3 et 3 3/4 pour 0/0, est remboursable de 1854 à 1859 avec une partie du produit des 2 c. extraordinaires au principal des quatre contributions directes ;

3° Un emprunt de 120,000 fr. contracté suivant la loi du 29 août 1854 avec des particuliers à 4 1/2 pour 0/0 pour le paiement, en 1854, du prix d'acquisition de l'asile de Sainte-Gemmes ; cet emprunt est remboursable en 1860 et 1861 seulement avec le produit d'un centime 3/4 au principal des quatre contributions directes ; le service des intérêts doit avoir lieu jusque-là au moyen d'un prélèvement sur les centimes facultatifs.

Total des trois emprunts 1,088,000 fr. sur quoi il a été remboursé, en 1854, 60,000 fr. ; le 30 juin 1855, 60,000 fr. ; il sera remboursé, le 31 décembre prochain, 60,000 fr. ; en 1856, suivant les prévisions du budget, 200,000 fr. Total des remboursements qui seront effectués au 1^{er} janvier 1857, 380,000 fr. ; de sorte qu'il restera dû à cette époque et sur les budgets à venir 708,000 fr.

Par décret du 29 septembre, l'Empereur vient de conférer la médaille militaire à plusieurs militaires, au nombre desquels nous remarquons M. Fénérolle, portier-consigne de 3^e classe au château de Saumur.

DERNIÈRES NOUVELLES.

« Vienne, lundi 1^{er} octobre. — D'après une dépêche privée de Bucharest, qui a besoin de confirmation, le bombardement des forts de la partie nord de Sébastopol a commencé le 29.

» L'armée russe est en pleine retraite. Les flottes alliées sont parties avec des troupes ayant une destination inconnue.

» On dit que lord Stratford de Redcliffe a été rappelé par son gouvernement, de Constantinople. — Havas.

AVIS.

ROUTE DÉPARTEMENTALE, N° 14. — TRAVERSE DE CHENEHUTTE-LES-TUFFEAUX.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, en exécution des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, donne avis que l'Administration vient d'acquiescer, pour la construction de la route départementale, n° 14, sur le territoire de la commune de Chenehutte-les-Tuffeaux, le terrain ci-après dési-

gné, appartenant à la dame Marie Verneau, veuve du sieur Joseph Fouquet, demeurant à la Mimerolle, dite commune de Chenehutte-les-Tuffeaux :

Savoir :

Une parcelle de jardin, située à la Mimerolle, section B, n° 251 du plan cadastral, contenant 8 ares 90 centiares, estimée, à raison de 75 francs l'are 667 f. 50

Indemnité pour dommages..... 278 50

Ensemble..... 946 f. »

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur la somme ci-dessus mentionnée, devront se faire connaître au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, dans le délai de huit jours, à compter de la publication du présent avertissement, à défaut de quoi elles seront déchues de leur droit à l'indemnité. — Loi du 3 mai 1841, art. 21.

En Sous-Préfecture, à Saumur, le 1^{er} octobre 1855.

Le Sous-Préfet,

(510)

V^{ie} O'NEILL DE TYRONE.

Il vient de paraître un charmant volume in-32, intitulé *Petit Voyage autour du Palais de l'Exposition* : BIOGRAPHIE DES INVENTEURS ET GRANDS HOMMES DE L'INDUSTRIE INSCRITS AU FRONTON DU MONUMENT, par NESTOR ROUSSEAU. Ce petit livre, d'une feuille et demie, fait 92 pages, renferme 203 biographies très-intéressantes. Indispensable aux personnes qui veulent retirer quelque fruit de leur visite au Palais de l'Industrie, il sera bientôt dans les mains de tout le monde. Envoyer par la poste ou par les Messageries un mandat d'un franc à M. Aignot, 22, passage Jouffroy. (Affranchir.)

Le volume parviendra sans frais aux Souscripteurs directs. (000)

L'Exposition universelle devant amener à Paris un grand nombre de nos lectrices, nous leur recommandons de visiter les magasins de nouveautés du *Petit-Saint-Thomas*, comme l'établissement le mieux assorti de la capitale en hautes nouveautés, soieries, confection, ameublements, etc., etc. (service spécial créé pour la Province. — Expédition franc de port pour toute la France, jusqu'à destination.

Marché de Saumur du 29 Septembre.

Froment (hec. de 77 k.) 52 05	Graine de luzerne.	55 —
2 ^e qualité, de 74 k. 50 80	— de colza ..	— —
Seigle	— de lin ..	— —
Orge	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée) ..	(l'hectolitre) ..	— —
Fèves	— cassées (50 k) ..	80 —
Pois blancs	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges	compris le fût,	— —
— verts	1 ^{er} choix 1854. 120 —	— —
Cire jaune (50 kil) ..	2 ^e — ..	110 —
Huile de noix ordin. ..	3 ^e — ..	100 —
— de chenevis. 77 —	— de Chinon. 120 —	— —
— de lin	— de Bourgueil. 150 —	— —
Paille hors barrière. 55 —	Vin blanc des Cot.,	— —
Foin 1855. id	1 ^{re} qualité 1854 100 —	— —
Luzeerne	2 ^e — ..	90 —
Graine de trèfle. ..	3 ^e — ..	80 —

TAXE DU PAIN du 1^{er} Octobre 1855.

Même prix que la quinzaine précédente.

P. GODET, propriétaire-gérant.

pas à un danger presque certain sans un grand intérêt, et la police savait confusément que dans la maison attaquée se trouvait un trésor considérable, elle avait donc promis 1,000 liv. sterl. (24,000 fr. de notre monnaie) à celui de ses agents qui arrêterait un des voleurs, à cette condition, néanmoins, que l'agent découvrirait le secret des voleurs et dévoilerait à la police le but réel des tentatives trop hardies et trop dangereuses pour ne pas cacher un mystère.

Dans ces occasions, la conduite de M. Meadows et de quelques-uns de ses collègues était bien simple. Ils s'abouchaient avec le capitaine, ils lui faisaient sentir le danger de sa position et de la leur. Ils lui conseillaient d'imiter cet animal qui, désespérant d'échapper au chasseur, arrache avec ses dents la partie de lui-même qui met sa vie en péril, la jette à ses ennemis et fuit mutilé, mais la vie sauve. Le capitaine, sans croire à cette fable, plus ingénieuse que vraie, convenait de la justesse de ce raisonnement : il livrait alors une partie de ses secrets et quelques-uns de ses complices. Malheur aux timides, aux maladroits, malheur aussi à ceux qui avaient trop d'audace ou d'habileté, malheur à ceux qui ne plaisaient pas, le capitaine les sacrifiait. C'était une convention de ce genre qui avait conduit le malheureux Schober à Tyburn.

M. Meadows pouvait donc croire que miss Helen venait de la part du capitaine et que Lovel était sacrifié. Il est

vrai que la jeune femme avait exprimé quelques craintes, qu'elle semblait redouter la colère de Blackheath ; mais c'était là le langage ordinaire de cette classe de femmes, qui paraissent toujours hésiter, soit pour ne pas compromettre la personne qui les envoie, soit pour faire valoir les renseignements qu'elles donnent. Helen avait d'ailleurs laissé échapper un de ces mots significatifs dans une affaire de cette nature, et qui ne tombent pas par terre :

— Vous pourriez partager avec le capitaine.

C'était donc le capitaine qui l'envoyait.

— Je vous écoute, dit Meadows.

— Vous connaissez M^{lle} de Castres ? reprit miss Helen.

— Du tout.

— C'est une jeune émigrée française qui a perdu sa mère, il y a un mois. Ces dames habitaient la maison de M. Parker, dans New-Street.

— Je savais cela confusément.

— Elles avaient une servante écossaise, une parente de Lovel, qui a fait venir sa nièce ou sa petite-fille à Londres, et qui a servi avec elle les dames de Castres.

— Très-bien.

— Quelques jours avant sa mort, la vieille dame écrivit en France, et c'est l'écossaise Madge Mac-Gregor qui a été chargée de porter la lettre à Post-Office. Vous connaissez Snail ?

— Un grand pâle, les cheveux plats, un habit noir boutonné jusque sous le menton, toujours sans chapeau.

— C'est cela. Snail aperçut la vieille Ecossaise, qui s'égarait dans les galeries ; il l'aborda poliment, et lui demanda ce qu'elle venait faire à Post-Office. La vieille Madge montra la lettre. Snail la prit, la tourna et la retourna dans ses mains.

— Ah ! ah ! dit-il, une lettre pour la France, oui, pour Paris..... c'est un schelling et six pences..... vous arrivez trop tard..... elle ne partira que demain.

Et il rendit la lettre.

— Que Dieu me damne ! que vont dire mes maîtresses ?

Snail reprit la lettre.

— Vous êtes bien heureuse de m'avoir rencontré..... il faut être obligeant dans ce monde..... je suis employé dans la maison. Donnez-moi un schelling et six pences : je ferai partir la lettre.

— Que Dieu vous bénisse ! mon brave homme, dit la vieille femme en donnant son argent, il y a encore des Anglais honnêtes gens, dans la ville de Londres.

Et Madge reprit le chemin de New-Street. Snail alla porter la lettre au capitaine et il tendit la main.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 29 SEPTEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 65 60.

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 91.

BOURSE DU 1^{er} OCTOBRE.

5 p. 0/0 baisse 30 cent. — Fermé à 65 30.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 91.

A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ,

Appelée **PONT-GIRAULT**,

Située en la commune de Jumelles, sur la route de Moulhiera à Longué;

Elle consiste en: une **JOLIE HABITATION** de maître et trois **FERMES**, contenant ensemble 80 hectares de terre labourable, prés et sapinières. Il y a sur les fermes une grande quantité d'arbres, essence de chêne, dont plus de 500 à haute futaie.

S'adresser, pour voir les lieux, aux fermiers, et, pour traiter, soit à M. HULIN, propriétaire, qu'on trouvera à Saumur, tous les samedis à l'hôtel Saint-Jean, soit à M^e GUÉRIN, notaire à Longué. (511)

A VENDRE

Une belle et grande **ARMOIRE** en acajou avec fronton — ancien style — intérieur chêne, tablettes à crémailière *id.* — prix 80 francs.

S'adresser levée d'Enceinte, 47.

A LOUER

Présentement

1^o **UNE MAISON**, située à l'angle de la rue de Fenet et de la montée du Petit-Genève, ayant rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^o étages, grenier au-dessus;

2^o **UNE MAISON**, située rue d'Orléans, ayant un vaste magasin au rez-de-chaussée, garni de montres et d'un comptoir, salon derrière, avec cuisine, cour, et un autre salon; deux étages et grenier au-dessus, avec mansardes.

Cette maison pourrait convenir à un commerce en gros.

S'adresser à M. LETHULLE, menuisier, rue Brault. (426)

A LOUER

OU A VENDRE

UNE MAISON

Rue Cendrière,

Occupée par M^{me} veuve Peltier.

S'adresser à M. FAUGERE. (718)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

A VENDRE

Un beau et bon **FUSIL** à bascule de Perrin-Lepage, canon de Paris, fabrique de Bernard.
S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT de DOMICILE.

L'Étude de M^e **BEAUREPAIRE**, avoué, successeur de M^e **JAHAN**, est transportée rue de la Petite-Douve, n^o 10. (393)

En vente, à Paris.

PETIT VOYAGE

AUTOUR DU

PALAIS DE L'INDUSTRIE

OU

BIOGRAPHIES DES INVENTEURS ET GRANDS HOMMES DE L'INDUSTRIE.

INSCRITS AU FRONTON DU MONUMENT.

PAR **NESTOR ROUSSEAU**.

PRIX: 1 FRANC.

Envoyer *franco* un mandat par la poste ou par les Messageries, à l'ordre de M. Mienor, 22, passage Jouffroy, à Paris, qui se charge de faire parvenir le volume sans autres frais aux Souscripteurs directs. (000)

QUATRIÈME ANNÉE.

LA PRESSE LITTÉRAIRE

ÉCHO DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES
ET DES ARTS,

BUREAUX A PARIS, RUE SAINTE-ANNE, 53.

Prix de l'Abonnement: UN AN, 15 fr.; SIX MOIS, 8 fr.
ÉTRANGER, surtaxe en sus.

La *Presse Littéraire* paraît les 5, 15 et 25 de chaque mois, par livraisons de 32 pages grand in-8^o à 2 colonnes, et contenant la matière d'un volume in-8^o. Chaque année forme deux magnifiques volumes de 56 feuilles chacun, avec titre et table des matières. — L'abonnement date du 1^{er} de chaque mois.

Histoire, Romans, Nouvelles, Voyages, Esquisses de mœurs, Etudes biographiques, Critique littéraire, Traductions, Poésie, Revue des Théâtres et des Arts, Bulletin scientifique, Modes, Variétés: tel est le cadre de ce recueil, le plus étendu et le plus complet des journaux littéraires.

La *Presse Littéraire*, par un traité spécial, a le droit de reproduire les œuvres de tous les membres de la Société des Gens de Lettres.

Parmi les auteurs qui ont enrichi déjà les colonnes de la *Presse Littéraire* de leur collaboration, on compte MM. LAMARTINE, VILLEMARIN, SAINT-MARC GIRARDIN, SAINTE-BEUVE, Alexandre DUMAS père et fils, MÉRY, J. JANIN, P. MÉRIMÉE, Alphonse KARR, Jules SANDEAU, Amédée ACHARD, Auguste BARBIER, Eugène GUINOT, Charles NISARD, Léon GOZLAN, Marie AYCARD, Charles DICKENS, A. POE, A. de PONTMARTIN, Ch. ROMÉY, Th. GAUTIER, Albéric SECOND, L. LURINE, Alphonse de CALONNE, Philibert AUDEBRAND, Georges BELL, etc.

PRIME EXTRAORDINAIRE DONNÉE AUX ABONNÉS NOUVEAUX.

Les éditeurs de la *Presse Littéraire*, voulant offrir à leurs nouveaux abonnés une drime qui eût l'attrait d'une grande valeur littéraire et pût remplacer en quelque sorte la collection des trois premières années, dont il ne reste que fort peu d'exemplaires, ont fait réimprimer en un beau volume de 56 feuilles grand in-8^o à 2 colonnes, du même format que la *Presse Littéraire*, les plus intéressants articles renfermés dans les années écoulées. Ce volume contenant la matière de plus de vingt volumes in-8^o, sera envoyé gratis à toute personne qui prendra un abonnement d'un an et enverra *franco* un mandat de 15 francs à M. A. ROLET, directeur de la *Presse Littéraire*, rue Sainte-Anne, 53.

A CÉDER

UN MAGASIN DE ROUENNERIE

Rue d'Orléans, à Saumur.

S'adresser à M. DESBORDES. (488)

A CÉDER

DE SUITE,

Un **FONDS** de **MENUISERIE**.

S'adresser à M. ROY, à Montsoreau, ou à M^e COSNARD, notaire audit lieu.



MALADIES DES CHIENS.

La *Poudre de Vatin*, les guérit et les préserve. 1 fr. le paquet avec l'instruction. Pour expédition et le détail, à la pharmacie, rue de Poitou, 11, Paris; et chez les principaux pharmaciens et armuriers. Dépôt à Saumur, chez M. L'HERMITE, arquebuisier. (390)

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE

PARACHUTE DES CHEVEUX

De **CHALMIN**, chimiste.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanches; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaissir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 5 francs.

Composée par **CHALMIN**, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. PRIX DU POT: 5 FR. (292)



MODE D'EMPLOI. Ce purgatif est bien préférable à tous les autres, parce qu'il ne se prend pas à jeun, mais, au contraire, en mangeant bien. Il opère d'autant mieux que les aliments et les boissons pris en même temps sont plus fortifiants, ce qui épargne aux malades le dégoût et la fatigue qui empêchent de supporter les autres purgatifs jusqu'au rétablissement

parfait de la santé.
PROPRIÉTÉS. Ces pilules sont purgatives et dépuratives (végétales). Elles purifient le sang de toutes les humeurs (bile, glaires, pituite, etc.) qui causent la mauvaise santé. Par ce moyen, elles guérissent un grand nombre de maladies longues et chroniques, telles que: **Dartres, constipation, Catarrhes, gastrite, Plaies suppurantes, lait répandu, Douleurs, engorgements internes,** et cette foule d'affections sans nom qui constituent ce qu'on appelle **MAUVAISE SANTÉ.**

BOITES DE 5 F. ET 2 F. 50 C.

Chez **M. DEHAUT**,
Pharmacien et médecin à Paris.

Dépôt à Saumur, chez M. GUICHARD.

Imprimerie et Librairie centrales des Chemins de fer, de **NAPOLÉON CHAIX** et C^{ie}, à Paris, rue Bergère, 20.

LE GLOBE INDUSTRIEL ET ARTISTIQUE

Journal illustré des Expositions, — paraissant tous les dimanches

Chaque numéro contient 16 pages grand in folio de texte, format de l'ILLUSTRATION, dont plusieurs sont intercalées de gravures.

Le XIX^e siècle sera considéré dans l'histoire comme le grand siècle de l'industrie.

On ne saurait trouver une époque où les hommes aient déployé plus de forces actives, et réalisé plus de conquêtes sur la nature extérieure.

La matière obéit à toutes les volontés de l'esprit, qui la dissout, la transforme, la féconde, l'anime et la pétrit à son gré; la distance et le temps sont vaincus par la vapeur, anéantis par l'électricité; des sociétés sans nombre substituent leur action collective à la faiblesse individuelle; le crédit organise la rapide circulation de l'argent; des machines infatigables remplacent de plus en plus la force musculaire de l'ouvrier; des réunions se forment pour la discussion des intérêts de l'industrie, et des écoles publiques s'ouvrent à la jeunesse, pour la préparer à cette vocation laborieuse de notre temps. Ce n'est partout que travail, qu'aspiration au travail.

Ce prodigieux mouvement industriel avait besoin de trouver une expression dans un grand organe de publicité.

Les diverses branches de l'industrie n'ont eu, en effet, jusqu'à ce jour, que des journaux distincts, séparément consacrés à leurs intérêts particuliers. Ces journaux, sans lien, sans rapport entre eux, sans unité qui les dominât, n'ont pas tenu compte de la concordance harmonique de tous ces mouvements divers.

Les dictionnaires d'encyclopédie n'ont reconnu le principe de l'unité que pour méconnaître la loi du progrès. En voulant tout renfermer dans un cercle déterminé, ils ont tout immobilisé. La science a fait un pas en dehors, et les a laissés en arrière.

Le *Globe industriel et artistique* réunit ces pages détachées du grand livre de l'industrie, et y écrit d'une manière continue sous la dictée du Progrès. Il est aujourd'hui l'organe de l'exposition universelle et parle non-seulement à l'intelligence par la parole, mais encore aux yeux par la représentation imagée des machines, des instruments, des outils, des usines, des magasins, des ateliers, des monuments, des statues, des meubles et des tableaux.

Ce Recueil est pour tous les Industriels et tous les Artistes une source des plus utiles renseignements. Préoccupé avant tout du progrès général de l'industrie et des Beaux-Arts, il expose les progrès accomplis, les perfectionnements à faire, le point de départ des découvertes nouvelles. Il défend les intérêts sacrés de la propriété industrielle.

Des rédacteurs expérimentés dans chaque branche, ne mesurant leur concours qu'à leur consciencieuse appréciation, écoutent les projets, étudient les travaux, et les reproduisent sous les yeux des lecteurs et des abonnés.

Le *Globe* paraît depuis l'ouverture de l'Exposition et continuera sa mission, même après la clôture du Palais de l'Industrie, en poursuivant ses appréciations sur toutes les parties qui se rattachent à l'industrie et aux Beaux-Arts. Il est digne, au plus haut degré, de la confiance et de l'approbation de tous ceux qui sont au courant des nécessités de notre époque.

PRIX DE L'ABONNEMENT. — PARIS: Un an, 30 fr. — Six mois, 18 fr. — DÉPARTEMENTS: Un an, 36 fr. — Six mois, 21 fr. — ÉTRANGER: 40 fr.
Prix de chaque Numéro séparé, 75 centimes.

S'ADRESSER, pour l'Administration, la Rédaction, les Dessins, les Gravures, les Comptes-rendus, la Correspondance, les Abonnements, à M. NAPOLÉON CHAIX, rue Bergère, 20.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné